

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

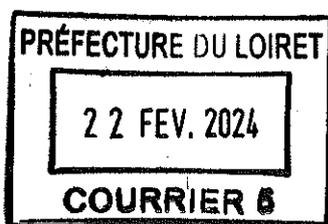
1^{er} février 2024

Numéro de la délibération

24-03

Objet de la Délibération

Renouvellement du projet
projet Watty sur 2024-2025



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 22 février 2024

Et publication ou notification

Le 22 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCHE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le premier février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de St-Péravy-la-Colombe, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCHE LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLINET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Bernadette BESNARD (Le Bardou), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Christophe DURU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epièdes-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Thierry COUTANT (St-Péravy-la-Colombe), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire).

Ainsi que : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Frédéric POTTECHER (Président du Conseil de développement).

Le Président observe que le projet « Watty à l'école » lancé sur l'année scolaire 2023-2024 a bénéficié à 2 535 élèves répartis dans 110 classes et 24 écoles.

Il rappelle que le projet Watty à l'école est un dispositif CEE qui a pour objectif de sensibiliser les élèves des écoles maternelles et élémentaires à la transition écologique. Il s'agit de rendre les enfants acteurs de la transition écologique à l'école et à la maison. Le projet Watty comporte une animation en classe et des activités complémentaires et des événements au cours de l'année.

Le Président informe que ce projet est financé par des CEE et informe qu'il est possible de mobiliser les financements du programme LEADER 2023-2027 et ceux du Département du Loiret. Le reste à charge pour les communes volontaires sera alors de 0 €.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

1^{er} février 2024

Numéro de la délibération

24-03

Objet de la Délibération

Renouvellement du projet
projet Watty sur 2024-2025

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

Le Président propose que le Pays Loire Beauce renouvelle sur l'année scolaire 2024-2025 le déploiement du programme Watty à l'école.

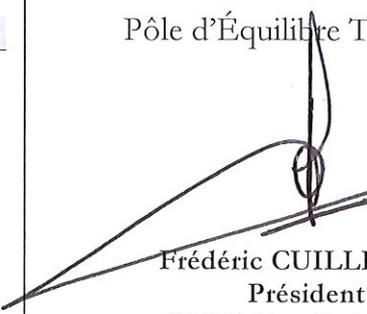
Pour cela, les communes intéressées par le dispositif « Watty à l'école » sont invitées à répondre à l'AMI (appel à manifestation d'intérêt) qui leur a été adressé par courrier et par mail par le PETR Pays Loire Beauce courant février 2024.

Après avoir entendu les explications du Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- Renouveler le projet Watty à l'école sur l'année scolaire 2024-2025 sur les communes du Pays Loire Beauce,
- De solliciter les communes du territoire pour connaître le nombre de classes susceptibles d'être intéressés,
- De solliciter les financements du programme européens LEADER 2023-2027 pour soutenir financièrement ce dispositif,
- D'autoriser le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial Rural Pays Loire Beauce


Frédéric CUILLERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce




Yves FROISSART
Secrétaire de séance

